



Aperçu du thème

L'INTÉGRATION DES INFIRMIÈRES CLINIENNES SPÉCIALISÉES ET DES INFIRMIÈRES PRATICIENNES DANS LES MILIEUX DE SOINS ACTIFS AU CANADA

Dialogue avec les parties prenantes
Le 7 juillet 2011

Le McMaster Health Forum a convié les parties prenantes à un dialogue portant sur l'intégration des infirmières cliniciennes spécialisées et des infirmières praticiennes dans les milieux de soins actifs au Canada. Ce dialogue a été organisé avec le soutien de la Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé, des Instituts de recherche en santé du Canada, de l'Association des infirmières et infirmiers du Canada et de Santé Canada. Le dialogue a réuni des participants provenant de partout au Canada incluant : deux décideurs, quatre gestionnaires, douze professionnels de la santé, trois chercheurs, et deux autres parties prenantes. Ces participants ont été invités à examiner le problème, les éléments d'une approche pour aborder le problème et les implications liées à la mise en œuvre de cette approche.

Les points de vue exprimés dans le résumé du dialogue sont ceux des participants (tels que compris par les auteurs du résumé) et ne représentent pas nécessairement les points de vue des bailleurs de fonds ou du McMaster Health Forum.

Délibération au sujet du problème

Les réflexions des participants au dialogue ont alterné entre les défis dans les soins actifs qui révèlent que l'on a besoin d'infirmières cliniciennes spécialisées et d'infirmières praticiennes, et la vulnérabilité de ces deux types de professionnelles de la santé (et particulièrement les infirmières cliniciennes spécialisées) dans les soins actifs d'aujourd'hui. Au cours de la discussion sur les défis qui se posent dans les soins actifs, beaucoup de participants ont convenu que : 1) les besoins en soins de santé deviennent de plus en plus complexes; 2) les patients ne reçoivent pas tous des programmes et des services efficaces et souvent, les soins actifs qu'ils reçoivent ne sont pas tant basés sur des données probantes que l'on pourrait espérer; et 3) les arrangements actuels du système de santé ne garantissent pas la qualité optimale des soins actifs. Au cours de la discussion sur la vulnérabilité de ces deux types de professionnelles de la santé, des participants ont reconnu que les arrangements actuels du système de santé ne garantissent pas : 1) l'uniformité, au sein des établissements et entre ceux-ci, de l'intégration des infirmières cliniciennes spécialisées et des infirmières praticiennes dans la prestation des soins ou leur protection lorsque les efforts organisationnels délaissent l'amélioration de la qualité en faveur du confinement des coûts; et 2) l'existence de mécanismes structurés pour définir les normes en matière d'éducation et de reconnaissance normalisée des titres des infirmières cliniciennes spécialisées ainsi que l'uniformité de l'éducation, des dispositions législatives, du champ d'activité et de l'autonomie des infirmières praticiennes.





Des participants provenant de gouvernements, d'associations professionnelles et d'institutions académiques se sont réunis lors d'un dialogue organisé par le McMaster Health Forum, le 7 juillet 2011

Délibération sur les éléments d'une approche

De nombreux participants ont convenu que les étapes suivantes seraient prometteuses :

- 1) convoquer un dialogue national des infirmières cliniciennes spécialisées (et peut-être un autre pour les infirmières praticiennes) qui portera sur la clarté du rôle, la proposition de valeur, les compétences essentielles, les résultats/paramètres et les programmes d'éducation;
- 2) convoquer un dialogue national multilatéral au sujet des professionnels de la santé nécessaires, du « nombre » requis et de la stratégie de sélection et de formation à suivre afin de répondre aux besoins des patients et d'atteindre les objectifs du système de santé;
- 3) appuyer un virage vers la reconnaissance des titres et des programmes d'éducation spécialisés pour les infirmières cliniciennes spécialisées ainsi qu'un virage vers l'étude de la distribution des programmes de formation dans les spécialités et l'amélioration du processus de réglementation des infirmières praticiennes; et
- 4) lancer des campagnes d'information et d'éducation qui portent sur les innovations dans les soins actifs permettant de prodiguer plus de soins et de meilleurs soins.

Deux participants ont aussi présenté des arguments en faveur d'une stratégie de recherche précise visant à répondre à des questions comme le type de professionnels de la santé nécessaires et leur nombre requis au niveau des unités, des établissements, des régions et des provinces/territoires, et créer des outils qui aident les décideurs locaux à déterminer la composition optimale des équipes.

Délibération sur la mise en œuvre

Des participants étaient d'avis que deux des principaux obstacles à la mise en œuvre de l'approche étaient le manque de financement pour des dialogues nationaux tels que proposés et le bassin limité (et déjà surtaxé) de leaders auxquels il est possible de faire appel pour en faire un succès, ces leaders ayant déjà plusieurs rôles à remplir. Un participant a souligné que la mise en œuvre se fera sans heurt si l'on décide à chaque étape quelles activités distinctes sont nécessaires pour les infirmières cliniciennes spécialisées et les infirmières praticiennes qui travaillent en milieux de soins actifs, ou s'il y a suffisamment d'enjeux semblables pour qu'il soit justifié de les combiner.

Résultats du dialogue

Pour en apprendre davantage sur ce sujet, consultez la synthèse portant sur les données probantes et la synthèse d'information qui ont été présentées aux participants avant le dialogue, le résumé du plus récent dialogue, ou les entrevues vidéo avec les participants du dialogue. Pour obtenir des copies électroniques d'autres synthèses portant sur les données probantes, synthèses d'information, et résumés de dialogues, ou encore pour voir d'autres entrevues vidéo, visitez notre site Web (<http://www.mcmasterhealthforum.com>) et cliquez sur « Products » dans le menu latéral.

Contribution financière du



Government of Canada

Gouvernement du Canada



>>Contactez-nous

1280 Main St. West, MML-417
McMaster University
Hamilton, ON Canada L8S 4L6
Tél.: +1.905.525.9140 poste 22121
Fax: +1.905.521.2721
Courriel: mhf@mcmaster.ca

>>Suivez-nous

mcmasterhealthforum.org
healthsystemsevidence.org



tinyurl.com/mhf-iTunesU
tinyurl.com/mhf-YouTube
tinyurl.com/mhf-Facebook
tinyurl.com/mhf-Twitter

DONNÉES PROBANTES >> IDÉES >> ACTION